

Le personnel de Parcs Canada joue un rôle important pour préserver le patrimoine mondial

Québec — Les travailleuses et les travailleurs à Parcs Canada et leurs alliés demandent à la délégation de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial de considérer comme un aspect important de la préservation des patrimoines culturel et naturel mondiaux le respect des travailleuses et des travailleurs dans ce domaine.

« Les travailleuses et les travailleurs ont construit les immeubles, les monuments, les canaux et les écluses historiques, et ils ont continué de les administrer et de les entretenir », soutient Daniel Kinsella, président de l'Élément national de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. « Ils préservent nos parcs nationaux et zones du patrimoine naturel. Ils expliquent aux gens de toutes générations l'importance de notre patrimoine. En toute logique, le respect du patrimoine n'implique-t-il pas le respect des travailleuses et des travailleurs? »

Arborant le slogan « Respecter le patrimoine, c'est respecter les travailleurs et les travailleuses », le personnel de Parcs Canada et ses alliés se sont rassemblés à Québec pour rencontrer les délégués de l'UNESCO et leur remettre des feuillets d'information. Les travailleuses et les travailleurs des parcs espéraient ainsi souligner leur inestimable contribution à la préservation du patrimoine et la nécessité de voir à ce que les gouvernements continuent de leur offrir des conditions de travail leur permettant de s'acquitter de leurs tâches primordiales.

« Les travailleuses et les travailleurs à Parcs Canada ont à cœur et sont très fiers de s'acquitter de leur mandat », déclare Jeannie Baldwin, vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC pour l'Atlantique. « Cependant, ils ont de plus en plus de mal à effectuer leur important travail en étant confrontés à l'insécurité d'emploi et à des conditions de travail injustes. »

Les négociations contractuelles, entreprises il y a un an, ont été rompues en mai entre les travailleuses et les travailleurs à Parcs Canada et leur employeur, alors que les négociateurs de la partie patronale ont refusé de se pencher sur les principaux enjeux mis de l'avant par le syndicat et ont quitté la table. Les questions non réglées portent sur la sous-traitance et la privatisation des services des parcs, la réduction de la taille de l'unité de négociation et les questions découlant de l'armement des gardiens et gardiennes de parcs.

« La position adoptée par l'employeur et les tactiques qu'il utilise à la table de négociation sont encore plus vieilles que certains sites patrimoniaux canadiens », déclare le président de l'Union canadienne des employé-e-s des Transports, Mike Wing. « Nous espérons qu'il s'agit d'une tradition que l'employeur finira par abandonner. »

Les 4 000 membres et plus de l'AFPC à Parcs Canada sont sans contrat de travail depuis août 2007.